

COMMUNIQUE A LA PRESSE

La Commission du Danube (CD) a tenu sa Quatre-vingt-douzième session le 13 juin 2019 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest, sous la présidence de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Croatie en Allemagne, S.E. M. Gordan Grlić Radman (Président de la CD).

Ont pris part aux travaux de la session les délégations des onze Etats membres de la Commission du Danube (République fédérale d'Allemagne, République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Croatie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Fédération de Russie, République de Serbie, République slovaque et Ukraine), des représentants d'Etats observateurs (République tchèque, Turquie, République de Chypre), ainsi que des représentants de la Commission centrale pour la navigation du Rhin, de la Commission internationale pour le bassin de la Save et de la Commission européenne. Une représentante du Département de droit international du Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur de Hongrie a également assisté à la session et a informé au sujet du travail du Comité préparatoire en vue de la révision de la Convention de Belgrade. Un représentant de la Conférence des directeurs d'entreprises de navigation danubiennes – parties aux Accords de Bratislava a également assisté à la session.



La session a examiné des questions découlant des rapports sur les résultats des séances de groupes d'experts, du groupe de travail pour les questions techniques et du groupe de travail pour les questions juridiques et financières et a adopté une série de Décisions proposées par ces groupes. A la session ont été examinées des questions techniques spécifiques relatives à la

reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure, ainsi qu'aux prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure.

Un point important à l'ordre du jour de la session a été l'approbation de la nouvelle structure du Secrétariat de la Commission du Danube. La session a nommé M. Manfred Seitz, ressortissant de la République d'Autriche, au poste de Directeur général du Secrétariat de la CD ; M. Csaba Pákozdi, ressortissant de la Hongrie, au poste d'Adjoint au Directeur général pour les questions administratives et financières ; M. Felix Zaharia, ressortissant de la Roumanie, au poste d'Adjoint au Directeur général pour les questions juridiques et de ressources humaines, ainsi que M. Piotr Sémionovitch Souvorov, ressortissant de l'Ukraine, au poste d'Ingénieur en chef du Secrétariat de la CD, à partir du 1er juillet 2019. Une rotation sur d'autres postes de fonctionnaires a également eu lieu.

Par sa Décision CD/SES 92/41, la 92e session a approuvé le Rapport du Directeur général sur l'exécution du budget ordinaire et des opérations financières de la CD en 2018.

La session a pris note du Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'accomplissement du Plan de travail de la CD pour la période du 30 juin 2018 jusqu'à la 92e session. Le Plan de travail de la CD pour la période du 14 juin 2019 jusqu'à la 94e session a été adopté.



Lors de la partie solennelle de la session de la CD a été décernée la médaille commémorative. La session a adopté les Décisions CD/SES 92/37 et 92/38 concernant l'attribution à M. Dorian Dumitru et M. Romeo Soare, ressortissants de la Roumanie, de la médaille commémorative « pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne ».

La Quatre-vingt-treizième session ordinaire de la CD aura lieu le 13 décembre 2019.